

PSYCHOMOTRICIEN(NE)

Le métier

Le travail du psychomotricien vise à rééduquer les personnes confrontées à des difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle, en agissant sur leurs fonctions psychomotrices.

A partir d'un bilan psychomoteur, il traite les troubles du mouvement et du geste dont peuvent souffrir les personnes âgées : bégaiement, tic, trouble de l'orientation et du comportement. Il utilise les techniques de psychomotricité : médiation corporelle, stimulation et relaxation... et participe au projet thérapeutique de la personne.

Le psychomotricien travaille en coordination avec les structures de soins concernant la personne âgée et accompagne la personne et son entourage proche. Les actes qu'il est autorisé à pratiquer sont réglementés par un décret.

Il intervient en séances de rééducation individuelles ou collectives sur prescription médicale.

Les aptitudes

Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.

Savoir réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne, en utilisant des méthodes et instruments d'évaluation : tests psychomoteurs...

Développer des techniques corporelles personnalisées et adaptées aux besoins de chaque patient.

La formation

<https://www.lesmaisonsderetraite.fr/formations/psychomotriciens.htm>